

# L'AUTORITE

Politique fédérale, provinciale et municipale — Dernières nouvelles locales — Dépêches étrangères — Informations particulières sur les événements du samedi et du dimanche matin.

Bourse — Sports — Police — Affaires sensationnelles — Vignettes d'actualité — Caricatures Chroniques — Mondanités — Revue des journaux — Littérature et économie publique.

CABLE: FLAMBO

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

REDIGEE EN COLLABORATION

Abonnement: \$2.50 par année

VOL. X. — No 715.

MONTREAL, 8 MARS 1925

Téléphone: EST 0893

## L'HON. MILES ET LE BELIER

Une attitude qui nous déconcerte au conseil législatif. — Le catholicisme de M. Herriot.

Nous ne cacherons pas notre surprise: est-il vrai que l'hon. Henry Miles se soit constitué le parrain du bill de la Société Saint-Jean-Baptiste au Conseil législatif?

Pourquoi M. Miles a-t-il entrepris de nous faire chomer le 24 juin? Que lui importe à lui, Anglais et protestant, que le mouton bèle de plus belle? Nous lui supposons une autre largeur de vues. C'est peut-être que nous ne le connaissons pas suffisamment, en hauteur et en largeur.

Nous espérons que le Conseil législatif égorgerait pour tout de bon le belier dit national. Puisque M. Miles vient le défendre, c'est une autre affaire, car il entrainera vraisemblablement avec lui la majorité, grâce à sa large influence chez l'élément français et anglais.

Et nous en avons bien peur — le mouton se dressera encore en face de nous, triomphant. La seule punition que nous souhaitons à M. Miles pour son crime, c'est qu'il ait soin du bryant et larmoyant quadrupède sur le grand char allégorique du 24 juin. Habillons-le en saint Jean-Baptiste. Au lieu du dompteur de lions qu'en bon britannique il préférerait sans doute représenter, campons-le en berger jouant de la musette pour la joie des bonnes femmes et des maris de la saint de la route.

Le saint-jean-baptiste en prend décidément plus large, depuis un temps, que la largeur de sa langue. Ne s'est-il pas dressé contre M. Herriot au nom de quatre millions de Français d'Amérique (où est sa liste de 4 millions de noms?), lui intimant: "Mauvais catholique, tu n'iras pas plus loin!"

Nous lisons toutefois dans un journal français que M. Herriot, élevé chez les Pères, manifestait, étant jeune homme, des sentiments d'une sincérité exemplaire et d'un rigorisme si excessif que, précepteur dans une famille catholique, il se voyait, au bout de peu de temps, remercié par le chef de famille avec ce motif inattendu:

— Vous êtes décidément trop dévot. Je trouve redoutable le mysticisme que vous professez. Bien que catholique, je ne veux pas du tout que mes fils entrent dans les ordres. Et c'est là où vous les conduisez.

Comment en un plomb vil l'or pur se serait-il changé? SPARTACUS.

## AVEZ PITIE DES "ARCHEVINS"

### GRENADES

Un tremblement de terre au début du carême, met en relief certains sermons.

M. Gauthier, vérificateur général du Canada n'y va pas de main morte.

La politique trouve la salade de M. Gauthier un peu amère.

Avec le régime Brodeur, Desroches et Cie, pas d'emprunts sans referendum.

Les Canadiens qui se sont faits taper par le fameux "prisonnier espagnol" apprendront avec plaisir qu'il est coffré pour de bon cette fois-ci.

La prison de Toronto est trop petite pour ses nombreux clients: la prohibition est un vrai succès.

Pendant ce temps là, l'impure Province de Québec, avec la Commission des Liqueurs, vide ses prisons.

La Banque Royale déclare de beaux surplus, mais refuse un bonus à ses employés.

La plaie du divorce envahit le Canada; dans le conjugo, trop de gens "dérangent".

Les chances du Maire Duquette de faire augmenter ses pouvoirs, par la Législature de Québec, sont fort minces.

Le moyen le plus facile et le plus sûr d'avoir son mot à dire au conseil municipal, serait pour M. Duquette de se porter candidat à l'échevinage, dans le quartier Villé-Marie.

M. Brodeur en verrait mille chandelles.

MIC-MAC.

Montréal, 2 mars 1925.

Mic Mac, L'Autorité, 164 rue St-Denis, Montréal, Que.

Dans le numéro du 22 février de l'Autorité, vous lancez cette grenade-ci: "Lorsque le peuple tire le diable par la queue, il est de mauvaise mise pour les Cies d'Assurances d'affaires et de la vie qui chiffrent dans les centaines de millions."

Pour un homme qui a fait de l'assurance, c'est un éclatement un peu extraordinaire. Pour votre renseignement je vous suggère de vous en occuper un peu sur les compagnies d'assurance dans lesquelles vous constaterez que les actifs pour les compagnies d'assurance sont placés dans des déventures, actions, hypothèques, etc., dans l'intérêt des assurés et du peuple en général. Je dois aussi vous éclairer davantage en citant que lors des émissions de guerre du gouvernement les compagnies d'assurance en général ont pris la plus grande partie, chose qui a permis au gouvernement et au peuple, même au peuple de supporter les épreuves de ce temps. Bien à vous, Inspecteur.

Note de la Rédaction. Inspecteur... pouvait-il nous donner plus bêtement raison? Il est archi-correct que le Trust des assurances prête sur valeurs de tout repos les centaines de millions qu'il accumule si laborieusement et si facilement.

Les épreuves de la guerre sont supportées par le peuple qui paie sous le fardeau écrasant des taxes et non par les Cies d'assurances qui se sont mises à l'abri en s'emparant de la presque totalité des émissions de guerre exemptées de taxes. Ces Cies d'assurances drainant pratiquement toute l'épargne du peuple, celui-ci pouvait difficilement souscrire aux émissions de guerre.

### CHAPLEAU A OTTAWA

Tel sera le sujet d'une causerie que M. J. A. Beaulieu, C.R., donnera lundi soir, au club Cartier-Macdonald, rue Saint-Denis. L'auteur étant particulièrement familier avec son sujet, on peut s'attendre à une causerie intéressante.

### FEU TREFFLE BASTIEN

A la famille de feu Treffle Bastien, ex-échevin de la cité de Montréal, "L'Autorité" offre l'expression sincère de ses plus profondes condoléances.

FRANÇAIS. — Aujourd'hui à mercredi "Wife of the Centaur" avec Eleanor Boardman, John Gilbert et Allen Pringle. Comédies et 2 numéros de vaudeville. (Suite à la 4e page)

### LA BOURSE VOIR PAGE 3

## Messieurs de la Législature, de grâce, assez de les ridi...coculiser!

Messieurs de la Législature, L'un de nos échevins revenant de Québec fut interviewé au saut du train par un reporter de la "Patrie":

—Vous êtes content du pèlerinage? —C'est pu être pire.

Vous voyez qu'ils ne sont pas difficiles nos échevins, messieurs de la Législature, et que vous auriez tort, grandement tort de vous gêner à leur endroit.

Ils sont allés à Québec avec un bill de 100 clauses, ni plus ni moins, et combien de clauses contiendra-t-il encore, leur bill, lorsque vous le nous renverrez?

C'est votre secret, MM. de la Législature. Je ne suis pas pour vous embêter là-dessus. Vous bifferez les clauses de la première à la dernière que cela ne me ferait ni chaud ni froid, leurs auteurs paraissant si peu y tenir. Seulement... si vous rendez nos échevins... eux ont l'air contents... et c'est ce qui me cause une grande peine pour le bon renom de ma ville.

Donc, ne les rendez pas ridicules trop ostensiblement, MM. de la Législature. N'accomplissez pas l'opération en public. La pudeur a encore ses droits, cue diable!

Vous vous payez leur tête avec un brio merveilleux, mais qui n'est pas charitable. Songez que ces malheureux ont sué, et pendant des semaines, sang et eau sur leur bill. Telle clause que vous biffez d'un trait de plume, eux l'ont débattue avec un chaleur, un emportement, une virulence à croire qu'ils allaient s'arracher la peau du ventre.

Ils n'en ont rien fait, bien entendu, car ils se rendent compte, tout primitifs qu'ils soient, que le peuple aime à croire que ses représentants sont prêts, sinon à mourir du moins à recevoir de fortes taloches pour lui.

Aussi longtemps qu'ils virent, au comité des bills privés de la Législature, les clauses du bill filer... comme des étoiles qui filent... la douzaine et demie de péras conscrits que nous avions envoyés là à grands frais tout haut ne disaient rien. On les entendait seulement chuchoter:

—Pourvu que celle-là passe... Celle-là!... Laquelle?... Mais la seule qui les intéressait, parbleu! L'augmentation de leur indemnité de \$1,500 à \$2,500 par année.

Enfin elle vint pour étude, celle-là, et d'après les derniers rapports de journaux par moi colligés, voici ce qui s'est passé:

—Pourquoi demandez-vous une augmentation d'indemnité? s'enquit un législateur.

L'un de nos édiles se leva. A le voir si réfléchi, si assuré, on eût cru qu'il avait dans le ciboulot au moins une parcelle de la sagesse de la Grèce.

—Voici, messieurs. Nous travaillons très forts, nous autres du Conseil de Ville; nous travaillons douze mois par année, quand vous autres, vous n'en travaillez que deux. (Mouvement prolongé parmi la députation, qui s'offusque que ces "farceurs d'archevins", comme elle les appelle, osent prétendre travailler plus qu'elle.)

Imperturbable, notre édile continue:

—Et nous ne travaillons pas seulement de jour, nous travaillons de nuit...

—De nuit!...

—Oui, nous ne manquons pas un euhre, et vous savez ce que ça coûte un euhre, aux jours d'aujourd'hui où tout augmente.

Là-dessus le vieux sang radical de M. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, ne fit qu'un tour.

—Comment! comment! s'écria le farouche Damien, enfant du peuple, élu par et pour le peuple, pas n'est besoin de courir les euhres — et je le connais, vos euhres, mes gaillards! — pour gagner des élections. Moi, je ne remporte les miennes qu'à la force du poignet de mes principes!

—Moi aussi!

—Moi aussi!

—Et pis moi, don!

Ainsi clamèrent nos législateurs. Et vous comprenez que la clause ne fit qu'un tour.

Mais où la charité chrétienne me recommande de blâmer nos législateurs, c'est d'avoir enjoint à ces pauvres édiles qui s'en allaient Gros-Jean comme devant de consulter les électeurs avant de revenir demander une augmentation d'indemnité. Vous voyez d'ici les contribuables de Montréal votant une indemnité supplémentaire de \$1,000 à leurs archevins qui ont accompli de si grandes choses sur le Cap Diamant.

Puisque vous, messieurs de la Législature, trouvez qu'un comité exécutif de cinq suffit à administrer Montréal, pourquoi nous surcharger de trente bonshommes qui nous coûtent \$45,000 par année en salaires, à part les dépenses contingentes pour personnel, etc., bien plus considérables encore?

Il me fut déjà donné de représenter un grand journal à la Législature, pendant plus d'une session. Chaque année la venue du bill de Montréal donnait lieu à une comédie-bouffon on se réjouissait d'avance. Députés, journalistes, spectateurs se tordaient à qui mieux mieux et Montréal payait la note.

Messieurs de la Législature, en terminant, une prière: Si la divine Providence doit nous conserver des échevins et si ces pauvres diables s'obstinent à se présenter devant vous d'année en année avec un bill, ayez pitié d'eux. En les ridi...coculissant, vous nous ridi...coculisez aussi un peu, nous contribuables, et ça nous cause du chagrin; je n'irai pas dire que ça nous perce le coeur, mais ça nous frappe en plein cœur.

CIVIS.

## MONSIEUR, DE LA LOGIQUE!

Un soi-disant contradicteur qui approuve "L'Autorité"

Un Montréalais qui signe Geo. H. Vincent, 1106a rue de Saint-Vincent, me prend à partie, moi Flambeau, modeste collaborateur de "L'Autorité", parce que je ne me réjouis pas de la résurrection du mouton, incarnation vivante du saint-jean-baptiste. Et il traite mon flambeau d'éteignoir national.

Ce monsieur demande si "L'Autorité" partage mes vues. A cela je suis en mesure de répondre que oui. Il s'informe encore à quels moyens d'intimidation j'accuse les promoteurs

## DECIDONS, ET DECIDONS VITE

Ne laissons pas l'entreprise de Carillon se perdre dans les sables.

"L'Autorité" a tout lieu de se féliciter de la campagne absolument désintéressée — par elle menée en faveur du développement du pouvoir de Carillon, l'attitude qu'elle a prise lui ayant valu d'innombrables adhésions.

Il ne faudrait pourtant pas que cette affaire se perde dans les sables. Grâce aux efforts que l'on peut deviner, un syndicat au capital de \$40,000,000 s'est constitué, partie de capitalistes canadiens et partie de capitalistes américains.

Ces millions sont disponibles; ils n'attendent plus pour se mettre en branle que ce mot fatidique d'Ottawa: "Allez". Pour faciliter la tâche du gouvernement fédéral une campagne d'éducation a été menée de par la province, campagne qui a porté des fruits admirables, car on disparu du coup des préjugés que l'on croyait insurmontables contre l'exportation d'une partie des 400,000 c.v. que l'on se propose de développer.

Les arrangements définitifs pour l'entrée en scène des 40 millions requis pour cette formidable entreprise ont été conclus en septembre, et de mois en mois depuis cette date les promoteurs se sont vu ajournés. Si nous sommes bien renseignés, lesdits arrangements expirent le dernier jour de ce mois-ci. Ce n'est pas à dire que ce délai ne pourrait pas être reporté plus loin; mais ne vaudrait-il pas mieux en finir tout de suite, car 40 millions de dollars ne peuvent dormir à l'infini.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné dans ces colonnes, M. J. E. Aldred, président de la Shawinigan, d'abord hostile à l'exportation de notre énergie électrique aux Etats-Unis, a profité de la dernière assemblée annuelle de cette compagnie pour se déclarer en faveur de cette exportation parce que, dit-il, le marché américain est le seul marché qui s'offre pour le surplus de notre énergie électrique.

On a fait miroiter à nos yeux cet avantage inappréciable: que beaucoup d'industries américaines viendraient à nous si nous n'allions pas à elles, c'est-à-dire qu'elles viendraient s'établir au pays.

Assertion tout à fait contredite par le rapport publié au département des statistiques de Washington, établissant que dans le coût des marchandises manufacturées l'électricité n'entre que pour 2 et demie pour cent au plus, à quelques exceptions près, négligeables.

Nous offririons aux manufacturiers de coton, de laine, de soie de la Nouvelle-Angleterre notre électricité gratuite pour 10 ans, à condition qu'ils viennent s'établir au Canada qu'ils nous riraient au nez.

Montréal et la vallée de l'Outaouais ont tout intérêt à ce qu'un nouveau pouvoir d'eau se développe en dehors du trust qui nous étreint à cette heure. Nous paierons à peu près la moitié de ce que nous payons à l'heure actuelle. Comment pourrait-il en être autrement, puisque le trust trouve profit lui-même à exporter un surplus de près de 100,000 c.v. aux Etats-Unis avec une réduction de 50 pour 100 sur ce que nous lui payons?

Donc, décidons-nous, et décidons vite, le délai convenable à la réflexion impartiale ayant été épuisé depuis longtemps.

"L'AUTORITE"

## LES CLUBS AVEC OU SANS "BONNE FOI"

Messieurs des liqueurs, jetez dessus, s. v. p. un coup d'oeil scrutateur.

Les clubs!... Les voilà devenus une question d'importance à Montréal. Il y a les clubs "bonne foi", les clubs "de bonne foi", et ceux qui ne le sont pas. Nous désirons attirer l'attention de la Commission des Liqueurs sur les uns et les autres.

Les clubs dits de "bonne foi", comme le club Mont-Royal, le club de Réforme, le club Saint-Denis, le club Saint-James, le club des Journalistes, le club Canadien, etc., peu nombreux en somme, un peu plus d'une trentaine peut-être, sont licenciés; les autres pas.

L'extrême multiplication de ces derniers, communément appelés "blind-pigs", où non seulement la vente de la bière, mais des vins et des liqueurs fortement alcoolisées va son train jour et nuit, est devenue scandaleuse. La Commission des Liqueurs tolérera-t-elle cet état de choses plus longtemps?

Tolérera-t-elle aussi que dans des clubs bona fide, actuellement en existence, se glissent certains individus sans métier connu et qui, abrités derrière le commode paravent de professions honorables auxquelles ils n'appartiennent pas, se gorgent tout leur saoul en se moquant de naïfs conducteurs assez jobards pour prêter leur influence à l'entretien de ces Pantagruels qui ne font oeuvre de leurs dix doigts.

D'ici le 1er mai, la Commission a encore le temps de scruter à fond la liste des directeurs de certains clubs et d'en requérir l'épuration.

RIGOLO.

de la loi rendant jour férié le 24 juin d'avoir eu recours pour convaincre la Législature. Il n'a qu'à relire les innombrables résolutions, toutes les mêmes, adoptées par les conseils municipaux de la province, pour s'en rendre compte. Pense-t-il qu'un seul de ces conseils, à partir de celui de Montréal, ait seulement étudié la portée de la loi avant de la voter? La preuve que nos députés ont craint d'être embêtés par leurs adversaires lors des prochaines élections, c'est qu'après s'être montrés en majorité hostiles au début de la session, ils ont fini par tous sauter à l'eau comme les moutons de Panurge.

Je m'appellerai pas M. Vincent, selon la formule consacrée, "mon aimable contradicteur", car il ne me contredit pas du tout. Il déclare: "J'ai partagé dans le temps le point de vue de M. Olivier Asselin, point de vue que je partage encore." Le point de vue de M. Asselin était, si je ne trompe, qu'il fallait tuer tout de bon le mouton dit national et l'empêcher de bêler lamentablement à nos oreilles le 24 juin, en abolissant les processions et les harangues grotesques chères au coeur de Joson Perreault. Voilà ce qu'il a dit, M. Asselin. Eh! que dis-je autre chose?

D'où il suit que si M. Vincent pense comme M. Asselin, il pense comme moi et qu'à moins de bêcher contre la logique — précieuse don — il devrait me féliciter de réclamer la mort de l'infénel béliet au lieu d'entonner des cantiques d'action de grâces sur la gervrande victoire remportée par nos saint-jean-baptistants à Québec.

FLAMBEAU.

## II. VERSE UNE PARTIE DE L'AMENDE.

Jarvis, le financier de Toronto, paie un acompte de \$146,000 sur les \$600,000 qui forment le montant de son amende.

Toronto, 7 mars. — L'amende de \$600,000 imposée, l'année dernière, à Aemilius Jarvis, agent de change, et à Peter Smith, ex-trésorier provincial d'Ontario, a commencé à se matérialiser. L'on se rappelle que ces messieurs avaient été condamnés pour conspiration et fraude contre leur province, au moyen de certains échanges d'obligations.

Le procureur-général a déclaré, ce matin, que la province avait déjà touché \$146,000 sur les \$600,000 de l'amende imposée à M. Jarvis, lequel purge actuellement une sentence de six mois en prison.

Jarvis prétend que cette somme de \$146,000 représente les profits qu'il aurait faits, c'est-à-dire \$116,000 plus l'intérêt à 5 pour cent à compter des transactions, qui lui furent reportées. Il accuse Andrew Peppal d'avoir touché le reste des profits.

Ce dernier, actuellement à Los Angeles, combat les procédures en extradition dirigées contre lui par les autorités canadiennes.

## "Un chauffeur exceptionnel", dit le juge

Le chauffeur 508 d'une compagnie locale de taxis s'est fait, hier matin, un nouveau client lorsque, comparant devant le tribunal, il a déclaré au juge que jamais il ne faisait des excès de vitesse. Il avait été arrêté au coin des rues St-Denis et Mont-Royal par un agent en motocyclette.

Le juge s'adressant au chauffeur:

—Si vous n'allez jamais vite, dit-il, vous êtes un chauffeur unique en votre genre. Je vous ferai demander quand il me faudra prendre un taxi. En attendant, il le condamna à payer les frais, pour avoir roulé à une allure de 28 milles à l'heure.

## "Police... en... quête?"

Comme le Tout-Montréal qui se tient dans le mouvement, je suis allé voir et entendre la revue de M. Roméo Poirier, à l'Orpheum. En effet, une revue comportant des décors nombreux, doit satisfaire aussi bien nos yeux que nos oreilles, et j'avouerai tout de suite que j'ai été satisfait. Mais, en ce qui concerne les décors, originaux, bien soignés, voilà ce qui nous change fort agréablement d'avec les autres revues auxquelles il nous faut donner d'assister.

D'autres, feuilletant tout relèver les lacunes de "Police... en... quête", lacunes inévitables, si l'on veut dire que M. Poirier en était à sa première oeuvre de genre. Et le théâtre plus que tout autre genre littéraire, est difficile d'accès aux non initiés. Or ces lacunes se font particulièrement sentir, c'est dans les transitions entre les tableaux on voudrait alors plus d'habileté dans le dialogue.

Somma toute, néanmoins, M. Poirier a remporté devant le public une légitime succès. Il nous a donc avoué applaudis des deux mains à l'Orpheum. Nous avons ri, beaucoup; et la partie était gagnée. Une revue est bonne ou médiocre: pas de milieu. Elle est bonne lorsqu'elle déchaine le franc rire et médiocre lorsque elle nous laisse froid. Il y a les revues excellentes, mais seuls y atteignent ceux qui ont longtemps pratiqué le genre et doués — est-il besoin d'ajouter? — de talent. Du talent, M. Poirier en a qui ne demande qu'à être cultivé.

Notre chronique théâtrale est confiée d'ordinaire à M. J.-B. Mallet, occupant un rôle de premier plan, et à M. Jeanne Maubourg, qui, dans la revue, "Police... en... quête", a joué le rôle de "Docteur Poulet". M. Mallet fut le bouton-train de toujours. Très bien aussi M. Jeanne Maubourg dans le rôle de l'Enquête. Et nous regrettons d'arriver un peu tard pour signaler au public comme ils le mériteraient, MM. Gaston Saint-Jacques, Armand Gauthier, Georges Legrand et Philippe Hebert; Mmes J. E. Larivière et Camille Bernard.

M. Hebert est un organisateur et un orchestre à la hauteur, et peut oublier personne qui le mérite, malgré le peu d'espace à notre disposition, félicitons M. Paul Maugé d'avoir facilité aux auditeurs les deux dernières tâches de notre revue par l'impression d'un programme fort artistique, et par les amusantes caricatures de nos talentueux crayons de M. Henri Letondal.

GILBERT LARUE.

## Nos Théâtres

ORPHEUM. Police... en... quête, de M. R. Poirier. "Police... en... quête" fut, je pense, un réel succès et s'il y eut quelques reproches à faire le jour de la première, c'est que franchement l'auteur n'est pas arrivé au public avec toutes les chances pour lui.

Le travail que l'on a fait fut prodigieux. En moins de dix jours a revu fut lue, distribuée, apprise, répétée, représentée. Les artistes, dont la plupart ne sont pas des professionnels, débutèrent comme si on les avait jetés à l'eau. Heureusement la conscience du danger développèrent en eux des forces inconnues et non seulement ils résistèrent au plongeon, mais je crois qu'ils nageront très bien.

Des la troisième représentation l'auteur voyait avec joie les principaux traits de son ouvrage s'affirmer et les contours ne plus trembler par le manque d'ensemble et de cohésion.

Quant à la revue, je pense qu'on peut dire sans craindre de se tromper, qu'elle avait de l'accent, de l'originalité. Rien dans le texte n'était malaisé, ne pouvait froisser personne et cependant le vers fut à chaque instant. Faire trop d'éloges à M. Poirier, se monstrie en souffrirait, je me contenterai donc de lui suggérer de faire une autre revue.

Police... en... quête avait en outre une autre qualité, sa musique fut admirablement choisie et nous remercions M. Poirier d'avoir été un musicien accompli.

Au point de vue interprétation, si Police... en... quête manqua parfois de mouvement, elle fut admirablement chantée par M. Gaston St-Jacques fut jovial et entraînant dans son rôle de M. Hébert amusant dans C. K. C. M. Lefebvre on ne peut plus sympathique dans son rôle. Notons aussi M. Legrand, très intéressant dans ses rôles de Médéric et du Docteur Vachou.

Les autres artistes évoluèrent avec ensemble et je terminerai en signalant que c'est M. Roberval qui conduisit l'orchestre.

Bref, Police... en... quête fut un spectacle fort au-dessus de la moyenne et je pense qu'il a dû satisfaire plus d'un spectateur.

Ce fut ma critique, le lecteur n'est pas forcé d'y croire.

### CANADIEN FRANÇAIS

Cette semaine, à l'occasion d'une reprise de Sapho, la curiosité m'est venue de rouvrir le roman pour me rendre compte de la façon dont M. Drudet avait fait sa besogne d'auteur dramatique. Je dois dire que ce travail de composition, d'éclatage surtout a été construit avec une dextérité étonnante mais que le livrè lui reste infiniment supérieur.

Certes, les personnages y sont bien découpés, l'oeuvre ne s'éparpille pas en plusieurs aventures, l'intérêt se concentre toujours sur un seul fait, sur une seule figure. L'action gagne en rapidité mais c'est trop abrégé et le lecteur, gardant le souvenir de certains passages qui l'avaient charmé dans le roman est déçu de ne pas les retrouver dans la concision forcée de la scène.

Enfin, et ceci intéresse la direction du théâtre, je pense que Sapho n'était pas une production à nous offrir l'avant de cette époque et à cause de l'endroit où elle fut représentée. Sapho est une forme de la femme qui ne cesse pas d'être inquiétante aussitôt qu'elle tombe. Si, comme quelques

années, son influence s'est étendue, la faute en revient à ceux qui ont eu une prédilection pour ce type de la "fille" qui cède et se développe beaucoup aujourd'hui dans des milieux différents.

De nos jours, où tout semble être "tout pour la femme et par la femme" on devrait la respecter en ce genre de théâtre, qui n'est pas fait pour elle car en admettant même que le but du spectacle soit moral, ce qui arrive rarement, ses moyens ne le sont jamais. Il y a les sous-entendus, les scènes obscures, qui exécutent dans le public sans compter le goût des auteurs, qui sommeille au fond de toute âme féminine. Le théâtre ne saurait se préoccuper de cette morale de surface, n'objectera-t-on peut-être, j'en conviens mais cette morale est nécessaire, indispensable si nous avons encore souci de respecter nos devoirs à nos mères, à nos sœurs et à nos femmes.

Convaincu que ces appréciations ne feront rien perdre au grand talent de M. Duquet, je ne permets pas quelques remarques au sujet de l'interprétation. D'abord, au général la troupe, ignorant tout de la vie parisienne, ne crée pas cette atmosphère intoxiquée dont s'imprégnaient les êtres et les choses au contact de Sapho. C'est ainsi que Mme Bella Ouellette, très consciencieuse, très convaincue, parfois dramatique, ne m'a rien donné de caractère de son rôle. Sapho a des attitudes, des gestes, des intonations, des regards qui lui sont propres et qui font d'elle une tourmente d'amour, une anormale et dangereuse créature. M. Duquesne fit très bien cette semaine son Jean, personnage indécis et presque sans volonté, et il fut dans la note. Les autres artistes jouèrent honorablement leurs rôles, mais cela manquait de couleur locale.

### CHANTECLERC

Ce théâtre poursuit son genre de spectacle coupé. C'est un programme qui semble plaire au public. Les vues et les comédies sont intéressantes, les artistes jouent avec entrain. Je ne serais pas étonné que cet établissement redeviendrait populaire.

### ELECTRA

"Excelsior" semble être le mot d'ordre de ce Cino.

Cette semaine encore, ce théâtre avait un programme exceptionnel.

Les vues y étaient de premier ordre et la musique des plus attrayantes.

La direction a droit à des éloges et l'Electra mérite d'être fréquenté.

J. B. MALLET

### SPECTACLES DE LA SEMAINE

ARCADE. — Aujourd'hui, programme double. Gloria Swanson dans "Wages of Virtue" et "Judith of Bethulia" avec Wathral, Mar Marsh, Dorothy Gish, "Ridder Rider" avec William Desmond. "Raoul veut se marier", comédie par la troupe Raoul Léry.

ST-DENIS. — Film de Luxe présenté pour la 2ème fois, "I.N.R.I. Voyez le Palais de Pilate, la Porte de Jérusalem, le Calvaire.

# Causerie Féminine

PEUT-ON EFFACER LES RIDES?

Depuis que le monde est monde et que les femmes ont souci de leurs charmes, elles se sont efforcées de trouver le moyen de faire disparaître ces petits plis disgracieux qui apparaissent d'abord vers l'angle externe de l'oeil et qui marquent la fuite des ans et l'approche de l'âge mûr. "Ce qui effraie le plus les femmes, dit Rochefort, c'est de vieillir; la plupart s'en consoleraient toutefois sans les rides."

Rien n'est plus disgracieux, en effet, que cette maudite "patte" d'oie qui pose son empreinte tout près de la région temporale, ou encore l'accentuation et la persistance des sillons longitudinaux de la peau du front. Que dire aussi de cet énorme pli creusé entre la joue, la narine et la lèvre supérieure et qui s'en va rejoindre les petites rides de la commissure labiale? L'âge, les souffrances physiques et morales, les privations, tout cela se lit sur un visage grâce à la présence des rides et à la disparition des belles couleurs de la jeunesse et de la santé. Aussi comprend-on la boutade, — véritable cri du coeur, — de la charmante Ninon de Lenclos écrivant: "Si j'avais assisté au Conseil du Créateur, lorsqu'il forma la nature humaine, je lui aurais conseillé de mettre les rides sous le talon."

Ne pouvant empêcher ces malencontreuses rides de se montrer tôt ou tard on a essayé d'en retarder l'apparition ou tout au moins d'en atténuer les signes et de les faire disparaître chaque fois que cela est possible.

Le poète Martial rapporte que les belles Romaines, expertes déjà dans l'art des soins du visage usaient d'un cosmétique spécial, qualifié de "véritable détendeur de la peau", qu'elles passaient sur leurs téguments pour leur donner plus de tonicité. Il nous a même transmis la recette de certain cataplasme contre les rides, fait avec du lait, de la farine et des œufs.

Pendant longtemps, si l'on en croit Charles Estienne, docteur en médecine, vivant au XVIe siècle on s'est servi d'un mélange de suc d'oignons de lys blanc, de miel de Narbonne et de cire dont on disait le plus grand bien. Puis le lait d'ânes et l'eau de roses ont eu leur moment de vogue.

Actuellement, on considère que les rides sont dues au défaut de la contractilité de la peau par suite du relâchement des fibres élastiques. D'autres fois un amaigrissement rapide et considérable est seul cause; il semble que la peau soit alors trop longue. Chez certaines personnes, et en particulier chez les acteurs, la mobilité des traits et des attitudes si variées du visage creusent des sillons ineffaçables: "Vous regardez ces deux rides que j'ai au coin des yeux: c'est d'avoir trop ri", disait Mlle Déjazet à l'un de ses admirateurs.

De nombreux remèdes sont encore actuellement préconisés contre les rides du visage. Le plus simple de tous est le dépliage de la peau et la fixation des bords des rides au moyen de bandelettes placées autour de la tête. On pourrait peut-être avoir davantage confiance dans les massages et l'emploi des courants électriques. Remèdes éphémères qui ne doivent leur succès qu'au désir des femmes de conserver le plus longtemps possible l'aspect de la jeunesse et de la santé!

Le dernier cri est assurément le traitement chirurgical: cure radicale des rides par résection de lambeaux cutanés, et sutures fines invisibles, cachées dans la profondeur des plis naturels de la peau. Les résultats sont, paraît-il, remarquables. Encore faut-il bien vouloir affronter les aléas d'une intervention délicate. Mais ce traitement semble jusqu'à présent être vraiment le plus scientifique et le meilleur de tous.

Il importe, en outre, de rappeler que toutes les règles de l'hygiène doivent être rigoureusement observées. Il faut soigner la nourriture, éviter les aliments difficiles à digérer, les vins capiteux, les liqueurs. La constipation sera combattue; les longues veilles seront interdites, ainsi que l'excès de travail cérébral. En somme, la femme qui désire lutter contre les rides et s'opposer à leur développement, doit constamment s'étudier et éviter tout ce qui pourrait faire apparaître un seul pli sur son visage ou augmenter l'étendue de ceux qui existent.

Enfin, mesdames, si, malgré tous ces traitements, vous découvrez encore une petite ride ne soyez point trop attristée; souvenez-vous que vous possédez quelque chose que les rides ne pourront jamais atteindre. Mme de Sévigné vous l'a dit: "Le cœur n'a pas de rides."

Docteur E..

## L'ENIGME SHAKESPEARIENNE

UNE VISITE AU TOMBEAU DU POETE

M. Aristide Marie, bien connu par sa publication des "Oeuvres de Gérard de Nerval" et ses études sur "Célestin Nanteuil", s'est attaché à démontrer dans un nouveau volume, dont nous détachons un passage, qu'il n'y a pas d'énigme shakespearienne. Suivant une méthode fort originale, c'est sur les lieux mêmes où la tradition place la naissance, la jeunesse et les dernières années du Grand Will, qu'il a tenté une confrontation rétrospective entre l'oeuvre, les paysages, les documents, l'histoire et les traditions locales, confrontation appuyée des jugements de nos maîtres les plus autorisés. Voici les réflexions qu'inspirent à M. Marie une visite au tombeau de Shakespeare, dans l'église de la Sainte-Trinité, à Stratford:

Parcourant la nef, je m'attarde à peine devant la somptueuse chapelle des Clopton. Ce mausolée n'est point ce qu'on cherche en ce lieu, mais bien cet autre monument que voici, dressé, comme un cartel mural, au chevet du sanctuaire, face au maître-autel. Quel emplacement plus digne, plus secret et plus royal pouvait être choisi pour la sépulture du Cygne de l'Avon? Sans prendre garde à l'imperfection du buste, badigeonné, repeint, peut-être réparé, dont je n'aperçois que le majestueux symbole, je n'observe rien d'étrange dans le cart qui présente le monument avec la pierre tombale, et ne vois dans cette disposition que le désir d'aligner cette pierre à celles qui devront recouvrir d'autres cendres parentes. Car, il y a là, rangées, au pied de l'autel, comme un parvis funéraire, quatre autres sépultures: celle d'Anne Hathaway, l'épouse du poète, de Thomas Nash, son petit-gendre, de John Hall et de Suzanne, son gendre et sa fille bien-aimée. Or cet honneur insigne, accordé à la famille de Shakespeare, d'être inhumée à côté de son chef, dans le retrait le plus fermé du sanctuaire, n'est-ce pas un privilège souverain dont on ne trouve ailleurs d'exemple et qui met à néant l'inepte allégaration de négligence et d'oubli de la part de ses concitoyens?

D'instinct, je me penche sur ces pierres dont cependant les épitaphes ne sont connues. Ce qui le plus m'attriste, c'est ce quatrain gravé sur la tombe du poète, que certains prétendent indignes de lui: "Good friend, for Jesus' sake for beare..."

Bon ami, pour l'amour de Jésus, garde-toi de remuer ici cette enclose poussée... Béné soit l'homme qui réserve cette pierre Et maudit celui qui mes os met en émoi.

Cette pensée ne me vient même pas de rejeter sur le zèle naïf d'un parent ou d'un ami mal inspiré cette inscription singulière. Je ne m'en tiens pas à cette explication trop directe, donnée par William Hull, suivant laquelle Shakespeare aurait voulu écarter, par cette menace, la profanation de sacrilèges et de clercs, habitués à entasser, dans l'ossuaire voisin de l'église, les débris exhumés lors du relèvement des tombes. Mais, ce frisson de la sépulture violée, cet effroi de la dispersion des restes humains se retrouvent en maintes pages de son oeuvre, comme une obsession macabre de son esprit superstitieux. Ecoutez-en l'écho lugubre dans le colloque d'Hamlet et d'Oratio devant le fossoyeur. Sous le sarcasme apparent du dialogue, c'est le dégoût du ver et de la pourriture finale qui transpire.

Hamlet.—Horatio, dis-moi une chose, je te prie?  
Horatio.—Quoi donc, Monseigneur?  
Hamlet.—Crois-tu qu'Alexandre avait cette physionomie en terre?  
Horatio.—Exactement la même.  
Hamlet.—Et qu'il puait ainsi? Pouth! (il pose le crâne).  
Horatio.—Absolument ainsi, Monseigneur.  
Hamlet.—A quels bas usages nous pouvons retourner.  
Horatio! Notre imagination ne peut-elle aisément suivre le

voyage de la noble poussière d'Alexandre, jusqu'à ce qu'elle la trouve bouchant la bonde d'une barrique... Oh! dire que cette poignée de terre qui tenait le monde soumis, rapécée peut-être un mur pour fermer passage à la bise d'hiver..."

Mais la scène entière est pleine de cette horreur de la déchéance du sépulcre, de cette dérision des humaines poussières, détournées vers quelque vil emploi. Ailleurs encore nous retrouvons sous une autre forme, le même souci. Ce qu'il veut, c'est la solitude dans la mort, c'est la dissolution paisible, sans larmes ni visites des vivants, sans même les fleurs du souvenir. Ainsi chante le Bouffon dans "Le Soir des Rois":

Que nulle fleur, que nulle douce fleur  
Ne soit jetée à mon sombre cercueil;  
Que nul ami, nul ami ne visite  
Mon pauvre corps où giseront mes os!

Déjà, dans les "Sonnets", s'était exprimé le même vœu de silence et d'oubli:

Lorsque je serai mort, cessez de me pleurer,  
Aussitôt que le noir glas funèbre aura dit  
Aux hommes que j'ai fui hors de ce monde vil  
Pour habiter avec le ver encore plus vil...  
Si vous lisez ces mots, alors qu'avec l'argile  
Je serai confondu, taisez mon pauvre nom  
Et laissez votre amour s'éteindre avec ma vie.

Aristide MARIE.

## Des Observateurs Distracts

La parfaite exactitude n'est peut-être pas le fort des écrivains et des journalistes canadiens, mais à lire ce que leurs confrères étrangers ont l'audace de publier sur la vie canadienne on apprend à juger avec quelque bienveillance les erreurs de faits commises par les nôtres. On a vu naguère comment la moitié de la presse de Londres a pu se méprendre, à cause d'incidents insignifiants, sur le sentiment américain en Canada. Il a fallu des mises au point officielles et une polémique de presse pour apaiser les inquiétudes du "Post" et du "Mail". Pourtant, la presse londonienne est généralement la mieux informée du monde entier. Qu'on veuille donc bien être indulgent quand il arrive à un modeste journal canadien-français de se tromper sur certains faits.

Tout récemment, dans la "Revue Universelle", (Paris), deux voyageurs français qui ont publié un livre sur le Canada, contribuent à un article sur les conditions éducatives et politiques dans la province de Québec. MM. Jaray et Hourticq, qui ont signé cette pièce, sont censés avoir visité notre province antérieurement et l'on croit dans la Ville-Lumière, qu'ils en peuvent parler avec compétence. Eh bien, voyons comme ils nous ont vus. Parlant de l'instruction donnée dans cette province, ces messieurs sont d'avis qu'on tient ici les élèves dans l'ignorance de la géographie et de l'histoire contemporaines. C'est un jugement par trop hâtif. Il doit se trouver à la "Revue Universelle", un secrétaire de rédaction ou un correcteur d'épreuves un peu plus au courant de ce que font nos gouvernants et nos éducateurs pour se tenir en contact avec le foyer de la science française. Se peut-il que des gens qui se targuent d'écrire sur le Canada français ignorent les frais assumés pour attirer ici des professeurs, des artistes, des experts formés en France, en Suisse ou en Belgique? Que penser d'intellectuels parisiens qui ne savent pas qu'un universitaire canadien-français a l'honneur de professer à la Sorbonne et que nous avons une Maison des Etudiants dans leur ville, que des centaines de nos compatriotes visitent la France chaque année, la plupart, dans le but de perfectionner leur instruction?

Ceci dit, qu'on se fasse une idée de la façon dont MM. Jaray et Hourticq ont compris à la lecture des citations suivantes: "A côté de la Banque Nationale, disent-ils plus loin, seule banque ayant son siège social à Québec, de la Banque Provinciale et de la Banque d'Hochelaga, banques canadiennes-françaises ayant leur centre à Montréal, les banques canadiennes anglaises ont des succursales dans tous les villages où, depuis une quinzaine d'années seulement le paysan français économise et place ses épargnes en dépôt." Et la cause de cette situation déplorable? elle leur saute aux yeux: "Ce peuple de paysans n'a pas encore eu le temps de former des financiers et des manieurs d'affaires mondiales."

Il y a mieux encore pourtant: "Le parti nationaliste à Québec existe comme à Montréal, mais son chef, M. Armand Lavergne, et son journal, l'"Action catholique", sont comme à Ottawa, "Le Droit", avant tout catholiques et canadiens-français, conservateurs des traditions et partisans de l'influence du clergé, sans accentuer, comme le fait M. Bourassa, la note combative et la défiance envers la France; sans doute, jadis, "l'émigration" des congrégations de France au Canada avait provoqué à Québec les sentiments que l'on devine; celles-ci avaient d'autant moins vanté la France et son gouvernement, qu'elles dési-

raient inspirer intérêt et recevoir bon accueil; mais ces "mèmes" prêtres ont causé un revirement en notre faveur au moment de la guerre. Ils sont tous revenus en bloc défendre leur patrie et les Canadiens-français se sont dit: "La France vaut cependant la peine d'être aimée puisque ces persécutés y retournent de plein gré, pour risquer leur vie à sa défense." Puis, ces prêtres sont revenus, honorés par le gouvernement de leur pays de Croix de guerre, de Légion d'honneur; ils ont raconté la gloire; ils ont raconté par leur exemple que la paix religieuse était établie en France, et ils ont ainsi provoqué, avec la victoire, un revirement complet en faveur de leur patrie."

L'intention des publications de MM. Jaray et Hourticq peut être excellente, comme d'ailleurs celles de la plupart des auteurs qui nous viennent visiter et qui écrivent leurs impressions à leur retour en France, mais leur livre

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mercredi, le premier avril prochain, aux actionnaires enregistrés samedi, le quatorze mars prochain, à midi.

Par ordre du conseil d'administration.  
A. P. LESPERANCE,  
Gérant-général.  
Montréal, le 23 février 1925.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Soumissions pour l'entretien des routes LEVIS-JACKMAN et TOUR-DU-LAC-SAINT-JEAN

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant les mots: "Soumission-entretien", seront reçues au Bureau du ministre de la voirie, en la Cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi mardi le vingt-quatre (24) mars 1925, pour l'entretien, pendant une période de cinq ans, à partir du 1er janvier 1925, de 9,40 milles de la route en gravelage; et d'environ 104,50 milles de la route du Tour-du-Lac-Saint-Jean, dont 9,80 milles en macadam huilé, 4,30 milles en macadam rechargé de gravier et 78,50 milles en gravelage.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

La publication, non autorisée, du présent avis ne sera pas payée.  
QUÉBEC, 4 mars, 1925.  
J.-L. BOULANGER,  
Sous-ministre.

CARTES D'AFFAIRES

BEDARD, RODOLPHE  
Expert-Comptable  
Membre de l'Institut des Comptables  
76 RUE ST-DENIS Tél. Est 3393

Normandin & Desrosiers  
Courtiers, en Assurance  
232 RUE ST-JACQUES, Montréal  
Tél. Main 3983 Tél. Main 4562

TURCOT, LIMITEE  
Plombier-Steamfitter  
Couvreur en gravas, une spécialité  
Prix modérés  
1681 rue CLARK BELAIR 0260

AVOCATS

ALBAN GERMAIN, C.R.  
92, RUE NOTRE-DAME EST  
Téléphone: MAin 0901

ROLAND MAILLET  
AVOCAT  
Edifice "LA SAUVEGARDE"  
Téléphone: MAin 2656

AVIS est par les présentes donné que Birdie Cohen Gould, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre son mari, Abraham D. Gould, de ladite Cité de Montréal, pour cause de désertion et d'adultère.

Montréal, 2 janvier 1925.  
MICHAEL GARBER,  
Avocat du requérant,  
120 rue St-Jacques,  
Montréal.

Il n'y a pas de Thé plus pur que le Délicieux

# "SALADA"

Sa fraîcheur merveilleuse se dégage de chaque tasse qu'on en sert. Noir, Vert ou Mélangé.

Le jugement que vient de rendre la cour suprême au sujet de l'entente de la Passe du Nord-Corbeau; le projet Peterson, les réclames des provinces maritimes qui ont envoyé auprès du cabinet plus de 300 délégués, le malaise économique qui règne dans tout le pays sont autant de raisons pour le gouvernement de s'en remettre immédiatement à l'élection générale à brève échéance. "Toute cette question des taux de transport, a déclaré l'hon. George P. Graham, ministre des Chemins de fer, sera immédiatement abordée par le parlement. La situation ne peut plus rester où elle est actuellement." C'est dire que l'on peut prévoir un débat très long sur cette importante question de la semaine prochaine aux Communes. Le projet Peterson, entend-je par le ministère, n'est pas improbable qu'en présence de cette grave complication M. King décide en dernier ressort de soumettre la question au peuple.

Le projet Peterson qui soulève déjà une forte protestation en plusieurs milieux provoquera certainement aux Communes une violente attaque de l'opposition qui pourra dénoncer ce projet comme un véritable scandale. Les provinces maritimes ont adopté évidemment une attitude bien résolue et exigent du gouvernement des mesures immédiates pour le forcer à remplir ses promesses. Le gouvernement devra faire encore quelque chose de ce côté-là. Ayant ainsi tant de difficultés pressantes à régler il ne serait pas surprenant que le ministère ait voulu de ressources s'avoue incapable de concilier les opinions divergentes et décide à la dernière minute de s'en remettre à la décision populaire.

UN VOYAGEUR COURAGEUX

Un cul-de-jatte confié dans une chaise roulante, qui entreprend seul un voyage de cinq mille milles, se signale déjà à l'attention; mais lorsqu'en plus, il a sous sa garde un bambin de quatre ans et d'un bébé d'un an à peine, ses fils, il accomplit un véritable exploit. Ce voyageur peu ordinaire qui est passé hier à

Montréal, est Ernest Roe, vétérinaire de la grande guerre, qui se rend de Winnipeg à Bour-nemouth, Angleterre, par voie du Pacifique Canadien.

Roe est le type parfait du "tommy" britannique, vaillant, optimiste et jamais abattu par les épreuves de la vie. Blessé à Ypres en mai 1916, il sortit de l'hôpital amputé de deux jambes l'année suivante, et depuis, a pourvu lui-même à sa subsistance. Parti de Winnipeg dimanche dernier, il est arrivé à la gare Windsor hier matin par l'Imperial Limited, en route pour St-Jean, N.B. où il s'embarquera jeudi à bord du "Marburn" du Pacifique Canadien.

Malgré qu'il ait appris à manoeuvrer sa chaise avec beaucoup d'habileté et qu'il soit très débrouillard naturellement, Roe accepte volontiers les petits services que les officiers de la compagnie et les passagers sympathiques rencontrent en cours de route, veulent bien lui rendre.

Le gouvernement du Canada annonce un concours pour la réception de projets d'arrangement Commémoratif National de la guerre, devant être érigé sur la Place Connaught, à Ottawa, Canada.

Le concours est ouvert entre tous les architectes, les artistes et les sculpteurs, domiciliés dans l'Empire britannique et qui sont sujets britanniques, ou qui sont sujets de la dernière grande guerre. Le projet total du monument, une fois achevé et mis en place y compris la base s'élevant au-dessus du niveau du sol, ne devra pas excéder la somme de \$100,000.00.

On pourra se procurer une copie des conditions, ainsi que les plans et des photographies de l'empire, en s'adressant au bureau du Secrétaire, ministère des Travaux publics, immeuble Hunter, Ottawa, Canada.

Chaque concurrent aura le libre choix du sujet, mais le projet devra être selon les suggestions contenues dans le premier paragraphe des conditions.

Ce sera un concours à deux degrés, et les personnes désirant y prendre part devront soumettre, au premier degré, des projets sous forme de dessins. Au deuxième degré, il faudra des maquettes en plâtre, présentées par un nombre limité de concurrents choisis parmi ceux ayant pris part au premier degré. Les auteurs pas moins de six et pas plus de dix des projets choisis comme les meilleurs au premier degré, auront le droit de présenter des maquettes en plâtre, au deuxième degré. L'auteur de la maquette en plâtre qui sera classée première, au deuxième degré, aura à condition que le gouvernement l'approuve, l'exécution de l'ouvrage, ou, dans l'alternative, se le gouvernement n'approuve pas, l'auteur sera récompensé, tel que prévu dans les conditions, et les auteurs des autres maquettes présentées au second degré recevront chacun la somme de \$500.00.

Les projets ne sont pas adressés au Secrétaire, ministère des Travaux publics, chambre 784, immeuble Hunter, Ottawa, Canada et devront être reçus par lui au plus tard le 11e jour de juin, 1925.

Les personnes s'étant l'intention de prendre part au concours devraient en avvertir le sousigné au plus tôt.

Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire,  
Ministère des Travaux publics,  
Canada,  
Ottawa, le 12 février 1925.

GIN CANADIEN Melchers CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.

TROIS GRANDESUR DE FLACONS:

Gros 42 onces - Prix \$3.80  
Moyens 26 " " " 2.55  
Petits 16 " " " 1.10

The Melchers Gin & Spirit Distillery Co., Limited - Montréal

DISTILLERIE À BERTHERVILLE

Des Milliers de Coupons!

On en a trouvé des milliers! Des milliers d'autres seront échangés! Car tous boivent de la Frontenac Export Ale et il y en a des centaines que vous trouverez tous les jours sous le liège.

Nous connaissons la qualité de cette fameuse ale. Nous savons qu'elle a atteint le plus haut point de perfection et voilà pourquoi nous dépensons des milliers de dollars pour que vous l'essayiez.

Elle n'a pas de rivale.

Essayez-la vous vous en rendrez compte.

Frontenac Export Ale

MONUMENT COMMÉMORATIF NATIONAL DE LA GUERRE

Avis d'un concours pour des projets, ouvert entre les sculpteurs, les architectes et les artistes.

Le gouvernement du Canada annonce un concours pour la réception de projets d'arrangement Commémoratif National de la guerre, devant être érigé sur la Place Connaught, à Ottawa, Canada.

Le concours est ouvert entre tous les architectes, les artistes et les sculpteurs, domiciliés dans l'Empire britannique et qui sont sujets britanniques, ou qui sont sujets de la dernière grande guerre. Le projet total du monument, une fois achevé et mis en place y compris la base s'élevant au-dessus du niveau du sol, ne devra pas excéder la somme de \$100,000.00.

On pourra se procurer une copie des conditions, ainsi que les plans et des photographies de l'empire, en s'adressant au bureau du Secrétaire, ministère des Travaux publics, immeuble Hunter, Ottawa, Canada.

Chaque concurrent aura le libre choix du sujet, mais le projet devra être selon les suggestions contenues dans le premier paragraphe des conditions.

Ce sera un concours à deux degrés, et les personnes désirant y prendre part devront soumettre, au premier degré, des projets sous forme de dessins. Au deuxième degré, il faudra des maquettes en plâtre, présentées par un nombre limité de concurrents choisis parmi ceux ayant pris part au premier degré. Les auteurs pas moins de six et pas plus de dix des projets choisis comme les meilleurs au premier degré, auront le droit de présenter des maquettes en plâtre, au deuxième degré. L'auteur de la maquette en plâtre qui sera classée première, au deuxième degré, aura à condition que le gouvernement l'approuve, l'exécution de l'ouvrage, ou, dans l'alternative, se le gouvernement n'approuve pas, l'auteur sera récompensé, tel que prévu dans les conditions, et les auteurs des autres maquettes présentées au second degré recevront chacun la somme de \$500.00.

Les projets ne sont pas adressés au Secrétaire, ministère des Travaux publics, chambre 784, immeuble Hunter, Ottawa, Canada et devront être reçus par lui au plus tard le 11e jour de juin, 1925.

Les personnes s'étant l'intention de prendre part au concours devraient en avvertir le sousigné au plus tôt.

Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire,  
Ministère des Travaux publics,  
Canada,  
Ottawa, le 12 février 1925.

"L'Autorité" est publiée et éditée par "L'Autorité Co." L'imprimeur ROTHOLEX, Limitée, en est l'imprimeur.

LES SPORTS

(Suite de la 4ème page)

COMMENT RENE LACOSTE EST DEVENU LE CINQUIEME JOUEUR DE TENNIS DU MONDE ENTIER

Ce n'est que grâce à une persévérance sans défaillance - Lacoste ne savait pas jouer au tennis en 1919. - Méthode très rigoureuse et extrême souci du détail.

"EST CHAMPION QUI VEUT !"

Walter Christie, le fameux entraîneur américain, a, au lendemain des Jeux Olympiques de Paris, fait remarquer ici même que l'infériorité de nos athlètes ne découlait pas d'une qualité physique médiocre, mais bien d'une absence de méthode et de principes techniques d'entraînement.

On ne saurait adresser un pareil reproche à René Lacoste. Il n'y a, d'ailleurs, peut-être pas dans le pays un autre sportif aussi méticuleux que lui, aussi soucieux de sa technique et de sa condition physique. Cela est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un joueur de tennis. Les spécialistes de la raquette ont la réputation méritée de se confiner dans la pratique de leur sport, de négliger tout ce qui n'est pas du tennis.

Lacoste, qui est de taille moyenne, ne dispose pas de moyens athlétiques étonnants. Plus petit que Borotra, il est aussi moins agile, moins souple. Calme et réfléchi, Lacoste ne sourit jamais lorsqu'il est sur un court, il est entièrement à ce qu'il fait. Son jeu l'absorbe, l'obsède même. Ceci à un tel point qu'il paraît exécuter une tâche imposée, déprimante. Le teint mat, sa lèvre inférieure tombante, sa bouche entr'ouverte, ses yeux fixes, ses pas lents, ses gestes mesurés, augmentent encore cet impression. Au reste, Lacoste paraît mal supporter son destin. Rassurez-vous, tout cela n'est qu'apparence. Si Lacoste n'est pas ardent, volubile, il n'en est pas moins un passionné du tennis, un sportif certain.

Mais son souci de la technique ne contrarie-t-il pas, en partie, son sens technique? Ce puriste tient, avant tout, à bien exécuter, soit un drive, soit une volée basse, ou bien un coup droit. Il ne serait peut-être pas excessif, à ce propos, d'évoquer le souvenir de Burgun. Burgun estimait qu'un match de rugby devait se dérouler comme une partie d'échecs. C'est-à-dire qu'aucune innovation n'était permise, que les passes, les offensives, les feintes avaient leurs règles précises, immuables, absolues. Eh! bien, du jour où Burgun parut connaître mieux que jamais le rugby, sa valeur individuelle baissa, nul n'oserait le nier. Pourquoi Lacoste serait-il à l'abri de cet épilogue? Evidemment, ce n'est là qu'une hypothèse, mais une hypothèse qui mérite d'être

MARCHE DES OBLIGATIONS

Cours fournis par la Maison "CREDIT-CANADA, Limitée"

Table with columns: Valeurs, GOUVERNEMENTS, MUNICIPALITES, INDUSTRIES, Echéances, Prix, P. Rapp. App. App. 2 MARS 1925.

HUGHIE JENNINGS, JOHN J. MCGRAW et J. TIERNEY



Hughie Jennings, entraîneur-en-chef des New-York Giants; John McGraw, leur gérant et J. Tierney, secrétaire des "Nationals" de New-York. Cliché pris au moment où ils surveillent l'entraînement printannier de l'équipe à Sarasota, Fla.

ques parties livrées ici et là, je m'aperçois de l'infériorité de ma tactique. J'appris, durant l'été de 1922, à mener convenablement une offensive, à résister en défense, à partir soudainement de l'avant, à tromper mon adversaire le plus possible. Déjà, je me tenais au fond du court, préférant le jeu classique à celui, plus romantique et aussi plus déprimant, de la volée.

"Quelques mois plus tard, en octobre et novembre 1922, je me trouvais dans l'obligation de parfaire ma technique. Je dus acquiescer de l'assurance et de la précision dans la volée, que j'avais trop longtemps délaissée. Pour obtenir ce résultat, il me fallut aller plus fréquemment au filet, me déplacer davantage. Plus fourni, mon jeu manquait encore de vitesse. Je me rendis compte de sa lenteur, donc de son inefficacité partielle, en affrontant des rivaux de première série, camarades du groupe où je fus promu en octobre 1922. Cette accélération a été l'objet de douze semaines d'études, réparties sur le dernier trimestre de 1923, à la suite de mon retour d'Amérique.

"Il est loisible à chacun de devenir un champion: il suffit de vouloir. Mais les joueurs comme les joueuses, d'ailleurs, n'ont qu'un désir: gagner des parties." Lacoste ne se mesure pas uniquement avec des spécialistes de sa classe. La plupart du temps, il a comme adversaires d'humbles joueurs. Devant eux, il a le loisir, par exemple, de modifier sa volée, s'il l'estime insuffisamment rapide, il livre son service avec plus de vigueur s'il le veut; en un mot, le rival fera l'office d'un véritable "sparring-partner".

Cela est si vrai que, le jour où nous sommes allés trouver Lacoste, il occupait le court central de la rue Saussure en compagnie de deux jeunes filles et d'un joueur, dont la

réputation est encore inexistante. La maîtrise de Lacoste n'est donc pas l'effet de dons naturels; c'est la conséquence d'une longue application, d'une expérience approfondie. Jamais Lacoste ne s'est contenté d'un style fragmentaire; il a voulu constamment approcher la perfection.

Il n'y a rien d'étonnant, après les performances éblouissantes qu'il accomplit, tant en France que hors de nos frontières, que Lacoste soit classé, par la critique anglaise Wallis Myers, au cinquième rang des joueurs du monde. Tilden, Richards, Anderson, Johnston seuls précèdent Lacoste. Borotra, R. H. Kinsley, Patterson, Cochet et Alonso le suivent dans cet ordre. Voilà une référence pour notre jeune compatriote.

En fait, qui, de Lacoste ou de Borotra, est le meilleur? Tour à tour, ils s'entre-battent. Borotra a l'avantage de s'adjudger les championnats officiels. Aussi, aux yeux de certains, le Basque est-il préféré à Lacoste, Parisien de naissance, mais d'hérédité bordelaise.

Pour réaliser son dessein, Lacoste fait, chaque matin, de la culture physique, et il joue régulièrement au hockey sur herbe. Aussi sait-il respirer sans oppression et jouer cinq sets à vive allure, sans défaillance. "Le tennis est devenu un sport athlétique. Celui qui ne s'entraîne pas, ou insuffisamment, est impitoyablement éliminé. Il n'a aucun motif de ralentir sa préparation, attendu que le surentraînement est impossible. Un joueur de volée, plus nerveux que celui qui se tient au fond du court, subit, par instants, quelques défaillances, mais elles ne sont jamais fatales", affirme Lacoste.

René Lacoste est bien un sportif original par la conception qu'il a du tennis, de la technique et de l'entraîne-

BOSTON RELAY TEAM



Cette splendide équipe de course à relais, du Boston Swimming Club, a enlevé le championnat des Etats-Unis à l'équipe de Newark, N. J., aux courses organisées par la Légion Américaine, à Boston. De gauche à droite: Edna Forrell, Esther Spargo, Ren. McDonald et Hermine Rabeschied. En arrière, Miss Corrine Day, la première jeune fille à officier comme starter dans l'Est pour une épreuve de ce genre.

teillement à la vie moderne et prouve le bien que les femmes peuvent y accomplir dans tous les domaines, et la "Butte d'Acadie" de Germaine Avenant, complètement en bel ensemble littéraire. A rendre la semaine prochaine, dans tous les dépôts, au prix modique de vingt-cinq sous.

"LA REVUE DE MANON"

QUI SE VEND PARTOUT DIX SOUS

C'est une Revue d'une lecture très passionnante et variée: Roman, Nouvelles, Cinéma, Etc.

Le tout illustré d'une agréable façon.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Cours de clôture fournis par la maison Forrester, Beauvais et Timmins, membres de la Bourse de New-York, 88 Notre-Dame O. Montréal.

LA BOURSE

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Cours fournis par la maison Forrester, Beauvais et Timmins, 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

A MM. LES DETENTEURS DES BONS DU TRESOR, A CINQ POUR CENT, DE LA "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY" (EMIS EN VERTU DES DISPOSITIONS D'UN ACTE DE FIDUCIE, EN DATE DU 1er OCTOBRE 1911, PASSE ENTRE LA DITE "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY" ET "THE ROYAL TRUST COMPANY", FIDUCIAIRE.)

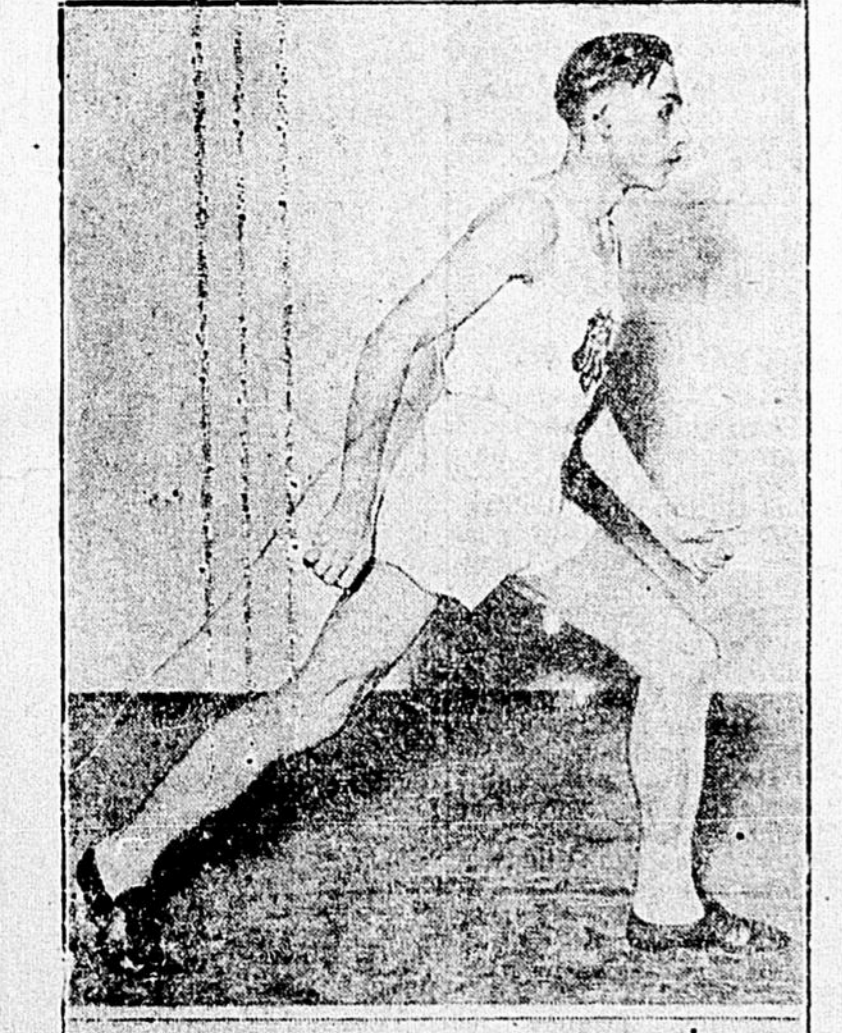
AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES qu'une assemblée régulièrement convoquée et tenue au siège social de la "Montreal Tramways Company" à Montréal le 27e jour de février 1925, la majorité requise des porteurs de Bons du Trésor (Débenture Stock) de la Compagnie a adopté une résolution extraordinaire engageant tous les porteurs des dits Bons du Trésor aux termes de laquelle a été approuvé l'échange proposé par la Compagnie de la totalité des Bons du Trésor (Débenture Stock) existants mentionnés ci-dessus contre des Obligations de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, à 30 ans, qui seront émises par la "Montreal Tramways Company".

Le dit échange s'opérera sur la base de \$100.00, valeur au pair globale de la dite Série "A" des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, pour chaque \$100.00, valeur au pair, des dits Bons du Trésor. Toutes ces Obligations de la dite Série "A" (ou des Obligations ou Certificats, intérêts ou Provisions échangeables pour les Obligations Définitives de la dite Série "A") seront délivrées à "The Royal Trust Company", en sa qualité de Fiduciaire, pour la dite émission de Bons du Trésor le jour d'avril 1925 ou antérieurement, et "The Royal Trust Company", sur réception de telles Obligations des distributeurs au "pro rata", à tous les détenteurs des dits Bons du Trésor conformément à la méthode d'échange ci-dessus décrite.

En vue de cet échange, tous les détenteurs de Bons du Trésor, déposeront le ou avant le jour d'avril, au bureau de "The Royal Trust Company", à Montréal, ou aux guichets de la Maison "Aldred & Company Limited", 24-28 Lombard Street, London, England, les certificats d'intérêt, endossés en blanc, attestant leur propriété de ces Bons du Trésor.

Faute par le ou les détenteurs de tels Bons du Trésor, de déposer leurs certificats pour cet échange, les Obligations-Or de la Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange seront alors conservés en fidéicommissum par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, sauf comme moyen de preuve du droit de tels détenteurs de Bons du Trésor de recevoir livraison des Obligations-Or de la Série "A", (et, le cas échéant, des espèces) auxquelles tels détenteurs de Bons du Trésor ont droit sur dépôt de leurs certificats de Bons du Trésor. L'intérêt sur les Bons du Trésor, déposés ou non, sera servi jusqu'au jour d'avril 1925, aux détenteurs enregistrés, et, après cette date aucun intérêt ne courra ni ne sera payable sur ces Bons.

WILLIE RITOLA



Willie Ritola, natif de la Finlande, est considéré comme le seul joueur capable de faire une lutte serrée à Paavo Nurmi. Ritola prend un intérêt intense à la culture physique. Cette photographie donne une excellente idée de la longueur du pas de Willie.

Football — Rugby  
Courses — Baseball  
Tennis — Golf — Etc.  
Reportage exclusif  
Tél. EST 0893



Hockey, Boxe  
Régates, Crosse, Lutte  
Natation, Yachting  
Dépêches spéciales  
Tél. EST 0893

# GEORGES VEZINA a MERITE la COUPE!

## LE CANADIEN BAT MONTREAL PAR 3 à 1

Le Canadien reste dans la course au championnat. --- Morentz compte deux points et fait le deuxième sur la plus belle montée de la soirée. --- La tenue de Benedict sauve le Montreal d'une défaite écrasante.

Arena Mont-Royal, 7. — (De l'envoyé spécial de "L'Autorité"). — Le Canadien en battant, hier soir, à l'Arena le club Montréal par le score de 3 à 1 s'est maintenu dans l'estime de ses partisans qui désiraient ardemment le voir triompher pour rester dans la course au championnat. Le Canadien a joué pour gagner et n'a pas déçu ses partisans qui applaudissent généralement les exploits des joueurs, particulièrement de Morentz, de Boucher, de Mantha sur l'attaque. Sur la défense, Vézina a été très solide bien qu'il n'ait pas eu la moitié de l'ouvrage de Benedict. Celui-ci a joué une partie tout simplement extraordinaire, surtout dans la première et la dernière périodes où Morentz, Boucher et Sprague Gleghorn le harcelèrent sans cesse.

Dans la première période, le Canadien eut l'avantage du jeu par une bonne marge, mais le jeu brillant de Benedict dans les buts et de Broadbent et Noble sur l'attaque empêchèrent de compter. Le Canadien, un peu fatigué par cet effort fut moins actif dans la deuxième période et Montréal en profita pour forcer le jeu sur le territoire du Canadien. Dans la dernière période, le Canadien plus dispos se lança à l'attaque avec acharnement. Morentz, Boucher, Mantha et Gleghorn faisant attaque sur attaque. Leurs efforts furent récompensés car Morentz porta le score de 2 à 1 au bout de 3 minutes. Le Montréal ne se tint pas pour battu et Noble le sauva d'un blanchissage moins de deux minutes plus tard. Morentz assura la victoire du Canadien sur le plus bel exploit de la soirée une minute avant la fin de la partie.

La partie ne fut pas brutale bien que la mise en échec fut assez rude par moments. Dans les deux premières périodes Dinsmore fit un peu des siennes et alla décorer le banc du pénitencier plusieurs fois. Boucher devint un peu nerveux et dut y aller aussi en compagnie de Dinsmore une couple de fois. Les deux arbitres n'eurent pas trop de difficulté à contrôler les joueurs.

**SOMMAIRE**

1ère Période  
Pas de point.  
2ème Période  
3ème Période

1 Canadien	Sprague Gleghorn	15 m.
2 Canadien	Morentz	3 m.
3 Montréal	Noble	1.30
4 Canadien	Morentz	15.30

**COMPOSITION DES EQUIPES**

Canadiens	Buts	Montréal
Vézina	Défenses	Benedict
S. Gleghorn	Défenses	D. Munro
Coutu	Centre	G. Munro
Morentz	Ailes gauches	Noble
Headley	Ailes droites	Dinsmore
W. Boucher	Substituts	Broadbent
O. Gleghorn	"	Cain
Mantha	"	Lowrey
Matz	"	Berlinguette
"	"	Scott
"	"	Rothschild
"	"	Parke
"	"	Skinner

**1ère PERIODE**

Dès le début de la partie Boucher monte et manque le filet; Morentz tire et sur le rebound, Boucher lance la rondelle dans la figure de Benedict qui s'était couché devant ses buts. Dinsmore frappe Headly qui était tombé après avoir tiré sur Benedict. Munro monte et perd à Boucher. Benedict arrête avec son bras un coup chanceux de Morentz. Dans une montée de Noble, Vézina sort de ses buts et sauve un point. Dinsmore veut se battre avec Sprague Gleghorn près des buts de Vézina. Sprague faillit compter sur le rebound de Boucher. Montréal presse le jeu près des buts du Canadien. Benedict arrête un coup difficile de Morentz. Vézina à son tour bloque Noble, Morentz monte mais Benedict arrête. Morentz répète et Benedict sauve encore ses buts. La foule applaudit les montées du centre du Canadien. Dinsmore sauve un point certain de Boucher près des buts de Benedict. Le jeu est très rapide, la rondelle se promène d'un bout de la glace à l'autre. Le Canadien attaque toujours. Munro monte mais perd à Headly; celui-ci monte mais Noble l'empêche de compter en l'accrochant. Noble est envoyé à la clôture. Morentz manque de compter sur un rebound. Dinsmore veut encore se battre avec Boucher au cours d'une mêlée près des buts de Vézina, tous les deux sont expulsés. Coutu est envoyé à la clôture pour avoir arré Munro sur la bande. Morentz travaille presque seul, la foule l'applaudit.

Vers la fin de la période, Mantha remplace Headly. Morentz manque le filet par un poce au moment où la cloche sonne.

**POSITION DES CLUBS DE LA N. H. L.**

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	P.C.
HAMILTON	19	9	1	89	53	39
TORONTO	18	11	0	87	84	36
CANADIEN	16	11	2	88	55	34
OTTAWA	16	12	1	73	64	33
MONTREAL	9	18	2	44	62	20
BOSTON	6	23	0	48	115	12

Dernières parties: lundi, 9 mars: Montréal à Saint-Patrick; Hamilton à Canadien; Ottawa à Boston.

### LE BOSTON CAUSE UNE SURPRISE EN BATTANT HAMILTON SUR SA GLACE

Hamilton, 7. — Le Boston est venu causer une désagréable surprise aux partisans du Hamilton en blanchissant celui-ci sur sa propre glace. Le Boston après ses victoires récentes sur le Montréal et le Canadien a joué avec entrain et décision. Son jeu d'ensemble était de toute beauté et ses attaques menées avec corps eurent raison de la défense du club Hamilton qui essaya bien de faire face à l'orage mais dut finalement céder.

Dans la première période les deux équipes bataillèrent à vive allure et les rapides avants déployèrent toutes leurs ressources pour déjouer les gardiens de buts qui veillaient au grain.

La deuxième période fut âprement disputée, mais finalement le Boston prit l'avantage en enregistrant deux points. Dans la dernière période, les gars du Hamilton essayèrent d'éviter la défaite et se lancèrent à l'attaque avec furie, mais les Bostonnais se contentèrent de se replier sur la défense où vinrent se briser les efforts désespérés de l'Hamilton. Le score final resta à 2 à 0.

### L'OTTAWA RESTE DANS LA COURSE EN BATTANT TORONTO PAR 3 A 0

Ottawa, 7. — Le club de la capitale fédérale s'est maintenu sur les talons du Canadien en battant ce soir le Toronto par 3 à 0. L'Ottawa est maintenant juste un point en arrière du Canadien et les parties de lundi prochain auront une importance décisive sur les positions des trois premiers clubs, le Hamilton, le Canadien et le Toronto, car une victoire pour l'Ottawa sur le Boston et une défaite du Canadien aux mains d'Hamilton mettraient l'Ottawa en troisième position.

Dans sa partie contre le Saint-Patrick, l'Ottawa a affiché sa supériorité de façon décisive. Cependant, dans la première période, les deux équipes ne purent réussir à compter. Cependant Ottawa eut l'avantage du jeu la majeure partie du temps. Dans la deuxième période, le Saint-Patrick dut baisser pavillon devant les Sénateurs qui enregistrèrent deux points.

L'Ottawa porta son avantage à 3 points dans la troisième période tandis que les gars de Toronto furent complètement réduits à l'impuissance.

Malgré son désir d'éviter le blanchissage, le Toronto dut quitter la glace avec une humiliante défaite. Le score final fut de 3 à 0.

qui lance sur Benedict. La pénalité se termine par 1 à 0 en faveur du Canadien.

**3e PERIODE**

Au début de la 3e période, Odie Gleghorn, Boucher et Morentz jouent sur les avants. Morentz monte et tire sur Benedict qui bloque. Il reprend la rondelle contournant la défense et déjoue Benedict sur un rapide lancé de côté. Morentz fait une autre belle montée, saute pardessus le bâton de D. Munro et perd la rondelle à dix pieds des buts juste comme il allait lancer. La foule l'acclame.

Montréal se lance à l'attaque et Noble enregistre le premier point pour son équipe au bout de 1.50 minute. Noble perd à Coutu. Morentz monte, tire de côté à 15 pieds sur Benedict. La violence du coup envoie le gardien des buts sur le dos. La foule rie, Benedict sauve sur un lancé difficile d'Odie Gleghorn.

D. Munro monte et tire à dix pieds des buts de Vézina. Dinsmore s'accroche et tombe sur le dos. Etourdi, il est forcé de se retirer. Berlinguette qui le remplace faillit scorer en volant la rondelle à Boucher près des filets de Vézina. Celui-ci travaille dur et est partout avec Morentz. Il faillit compter sur l'arrêt par Benedict d'un lancé de Morentz. Cain manque le filet sur une belle passe de Noble. Boucher tombe en face des buts de Benedict juste comme il allait lancer. C'est une des plus belles montées de la soirée et la foule applaudit cet exploit qui méritait d'être un point. Odie Gleghorn, Mantha et Morentz travaillent bien sur l'attaque. Headly vient remplacer Mantha et se signale par sa mise en échec. Broadbent monte et Coutu intercepte avec la main le lancé de Munro sur la passe de Broadbent. Skinner embarque sur la glace. Morentz remplace Headly alors qu'il y a déjà 12 minutes écoulées et Boucher prend la place d'Odie. Juste une minute avant la fin de la partie, Morentz prend la rondelle au cours d'une mêlée près des buts de Vézina, contournant les buts, déjoue Broadbent qui l'attendait près de la bande, monte, puis contournant le gros Munro qui s'en venait à sa rencontre, dépasse Cain et lance à toute vitesse à dix pieds. La rondelle est dans les fonds du filet avant que Benedict ait eu le temps de lever son bâton.

La foule applaudit à tout rompre cet exploit, le plus brillant de la partie. Le score est maintenant de 3 à 1. Les joueurs du Canadien se replient sur la défense.

En présence de deux mille personnes, l'honorable Athanase David présente la coupe à Vézina comme ayant été le joueur le plus utile au Canadien. --- La foule applaudit longuement. --- On félicite Vézina et on parle de ses nombreux services depuis seize ans. --- Beau succès du Euchre-Bal des Sportsmen.



Virgil Barnes, attaché pendant plusieurs saisons aux Geants de New-York comme lanceur. Il est en train de montrer à son frère Charles comment tenir la balle.

### Eloquent discours de l'honorable M. David.

GEORGES VEZINA, le plus fameux gardien des buts de nos ligues professionnelles, a obtenu, hier soir, la coupe présentée au joueur le plus utile du Canadien par l'honorable Athanase David au Euchre-Bal des Sportsmen à l'hôtel Mont-Royal. Plus de deux mille personnes étaient présentes et elles ont longuement applaudi le célèbre gardien des buts du Canadien.

Le choix de ce joueur a rencontré l'approbation de tous. Quand l'honorable David s'est avancé sur l'estrade pour prononcer le nom de Georges Vézina ce fut un tonnerre d'applaudissements qui ne cessa que de longues minutes plus tard.

Par quelques paroles bien choisies, le président des champions du monde rappela la carrière de Vézina qui depuis seize années consécutives pour le Bleu, Blanc et Rouge. Il énuméra les nombreux services rendus par le "Chicoutimi" qui n'a jamais perdu une seule minute pendant ces seize années. Puis, parlant d'une période plus rapprochée, il rappela les exploits de Vézina au cours de la saison 1923-24 alors que le Canadien remporta le championnat du monde. L'an dernier, Vézina, et dans les parties de ligue, et dans les détails pour le championnat, a prouvé qu'il était incontestablement le meilleur gardien des buts connu, surpassant de beaucoup Roach, Forbes, Benedict même, ainsi que Lehman de Vancouver et le gardien des buts du Calgary. Cette année, au cours de la présente saison, c'est Vézina qui a le moins de points comptés contre lui, ce qui prouve qu'il est à la hauteur de sa position. Vézina n'a jamais eu de reconnaissance publique pour son travail, a dit l'honorable David. Il a cependant continué à faire toujours son devoir. Les sportsmen lui ont offert un beau témoignage ce soir, peut-être le plus sincère, et je l'ai compris en entendant les nombreux applaudissements de tout à l'heure. Je vous remercie de lui avoir donné cette coupe offerte par Paul Marois, et je crois que Vézina l'a méritée plus que tout autre.

Son Honneur le maire Charles Duquette, un des présidents de la soirée, dit alors quelques mots, abondant dans le même sens que l'honorable M. David. Il félicita chaleureusement Georges Vézina après avoir parlé des nombreux services rendus au club Canadien.

M. Paul Mercier, député de Westmount, a aussi parlé longuement de Vézina. L'an dernier, Howie Morentz a obtenu la coupe offerte par les Sportsmen. Cette année, c'est Vézina. Je crois que les gars de Chicoutimi est celui qui l'a le plus méritée. Le succès le plus complet a couronné la fête de Sportsmen de ce soir. J'en félicite les organisateurs MM. Armand Vincent et Charles Mayer.

Vézina remercia en quelques mots bien choisis. M. Léo Dandurand ajouta quelques mots. Il déclara que les Sportsmen avaient bien choisi en offrant la coupe au gardien des buts du Canadien Georges Vézina. Si nous avons obtenu des succès dans le passé, a dit M. Dandurand, et si nous en obtenons encore, c'est en grande partie, grâce au magnifique travail de Georges Vézina. Il n'a jamais manqué une seule minute de jeu, toujours au devoir, même malade, et gardant les buts d'une manière superbe.

La fête des Sportsmen, hier soir, était présidée par Son Honneur le maire Charles Duquette, M. Paul Mercier, député de Westmount et M. Léo Dandurand, qui a présenté la coupe au Canadien, et une foule d'autres figures bien connues dans le monde du sport. MM. H. A. Létourneau et Jos. Cattaridin, directeurs des Canadiens étaient présents. Leo Kid Roy et Ted Cossette étaient directeurs de danse, et MM. Réal Goulet, Aleck Moore, Georges Girardin, Arthur Dufort étaient maîtres de cérémonie.

M. Paul Marois, le généreux donateur de la coupe était aussi présent. M. Gaston Lemieux vint, en grande partie, à ce que tout fonctionnât bien hier soir.

Plus de deux mille personnes étaient présentes. Il y a eu danse par deux orchestres jusqu'à trois heures ce matin. Des étoiles américaines et canadiennes donnèrent des actes de vaudeville. Le euchre dans la Salle Dorée, a remporté un éclatant succès sous la direction de M. Authier. Plus de deux cents prix ont été donnés.

### A JEFFERSON PARK

**PREMIERE COURSE** — six furlongs. Recover 90, Lang 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; Wild Goose 114, Butwell 2 à 1, au pair; Little Alfred 109, Hebert, 3 à 1. Temps 1:14 1/5. Elusive, Korbly, Beaulah, Cochrane, Miss Babe, Queen Bess, Ivory, Parnell Lad, Rachel Potter ont aussi couru.

**DEUXIEME COURSE** — 1 1/4 mille. Cheer Leader 107, McAvilife 6 à 5, 2 à 5, 1 à 6; The Leopard 104, Hebert, 5 à 2, au pair; Anapuisa 95, Lacombe 6 à 5. Temps 2:08 2/5. Proceeds, Rork, Fred Kinney ont aussi couru.

**TROISIEME COURSE** — Six furlongs. Marvin May 110, Connelly 11 à 5, 4 à 5, 1 à 3; Bob Cahill 106, Cooper 7 à 5, 3 à 5. Mom's Boy 104, Jones 3 à 5, 2:08 1/2. Best Pal, Elvina et Centimeter ont aussi couru.

**QUATRIEME COURSE** — 1 1/16 mille. Starbeck 108 Jones, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 5; Parole 112 Cooper, 9 à 5, 7 à 10; High Wall 94 Hebert, 4 à 5. Temps 1:46. Just David, Stirrup Cup ont aussi couru.

**CINQUIEME COURSE** — 1 mille. Seths Treasure 103, Cooper 12 à 1, 5 à 1, 2 à 1, Midwestern 110 Vuillemot 5 à 2, 6 à 5; Nassau 111, 8 à 1, 2 Temps 1:40 1/5. Batter Up, Gorget, Plus Ultra, Dandybrush ont aussi couru.

**SIXIEME COURSE** — 1 1/16 mille. Jimson 108 Connelly, 4 à 1, 8 à 5, 7 à 10; Westwood 115 Vuillemot 8 à 5, 4 à 5; David Harum 113 McAvilife 2 à 5. Temps 1:47 1/5. Valor Nogales, Medina, Red Williams ont aussi couru. Retirés: Winslow Lady, Prince K, Gipsy Flyer, Buells Meteor, Sequel, Boo Boo, Sunborn, Star Sweeper, Chief Terry, Lucky Strike.

**SEPTIEME COURSE** — 1 1/2 mille. Marcelline 114 Jones, 1 à 1, 2 à 5, 1 à 6; Gladys V 93 Hebert, 8 à 5, 7 à 10; Sophy 105 Connelly 4 à 5. Temps 2:34 3/5. Soviet, Rib Grass, Little Ammie, The Archer ont aussi couru.

### MIAMI

**PREMIERE COURSE** — Six furlongs. Polly Wale, 105; Callahan \$35.50, \$13.60, \$7.30; Flax 108; (Stutts) \$4.40, \$3.30; Warning 98; (McTague) \$6.60, Temps 1:13 1/5. Chester Broom, Peter Paul, Who Knows Me, Appellate, Hobson, Frank Gallor, Escolane ont aussi couru.

**DEUXIEME COURSE** — 1 mille et quart. Rupee, 108, Noe, \$8.20 \$5.10, \$3.50; Eljeanar, 108, Giannelli, \$5.10, \$2.50, \$1.10; North Broeze 110 Zucchini \$4.50. Temps 1:07 2/5. Dellaam, Miss Mazie, Lady Choe, Kellerman, Purity ont aussi couru.

**TROISIEME COURSE** — 4 furlongs. Grace H., 110, Ambrose \$7.80, \$2.80, \$2.40; Collier 110, Stutts \$2.40, \$2.20, Elton 120, Barrett \$2.50. Temps 48 1/5. Gay Thorn et Gnome Day ont aussi couru.

**QUATRIEME COURSE** — 6 furlongs. Boon Campanian, 104 Fields \$5.10, \$2.50, \$1.10; Pallege 112 F. Stevens, \$16.20, \$5.80; Myrtle Belle 112 Smith, \$4. Temps 1:13 2/5. Dangerillo, Faddist, Slow and Easy, Hayward ont aussi couru. Retiré Renscor, Volante.

**CINQUIEME COURSE** — 1 1/16 mille. King of the Spa 111 Zucchini \$18.10, \$7.50, \$4.80; Pegabara Palmer 95 J. Callahan \$12.10, Temps 1:46 1/5. Missionary, Revenge, Kings Ranson, Brilliant, Sandana ont aussi couru. Retiré: Brideasmid.

**SIXIEME COURSE** — 1 mille 70 verges. Hot Dog 91 Noel, \$42.00 \$17.40, \$6.30; Seths Ak-Sar-Ben 105 F. Horn \$5.70, \$4.10; Mary Agnes 109 F. Stevens, \$4.10 \$2.50, \$1.40 2/5. Fingling, Ruth S. Huonee, Lough Storm, Sh Glen ont aussi couru. Retiré Tick-Tick, Hands Up, Sweetestakes, Rook.

### MILLER HUGGINS

**SEPTIEME COURSE** — 1 1/8 mille. Bankrupt 100 Williams, \$23.30, \$9.80, \$4.60; Tall Grass 100 McTague \$5.90, \$3.60; Wrangler 111 Ambrose \$4.40, Temps 1:53 2/5. Cathleen N Houlihan, Ruban Rouge, Dorothy Adams, Master Hand ont aussi couru.

### Nos Théâtres

(Suite de la 1ère page)

**ELECTRA.** — Commençant aujourd'hui pour trois jours programme double. Lois Wilson, Noah Berry, Raymond Hatton dans "Contract Band". D. W. Griffith présente "The Fall of Babylon" en 8 parties.

**CASINO.** — "Une Présentation", comédie bouffe. Spécialité, Mlle R. Ouellette, D. Dubuisson, Victor. Vaudeville, Carter et Cie, équilibristes et jongleurs sur fil de fer. Vues: programme double, Buck Jones dans "Winner take all", "His Hour" avec John Gilbert et Aileen Pringle.

**OUIMETOSCOPE.** — Burlesque, "Une journée en Italie", Spécialité, Larry Larivée, Marcelle Loranger. Vaudeville, Dequoy et Gerorgette Didiane, duettistes comiques. Vues: "The Man Who Came Back" avec George O'Brien, Dorothy Mackail. Comédie Sun-Abino.



Miller Huggins, gérant des Yankees de New-York. On le voit examinant un masque et un gant avant de les remettre au receveur des Yankees au camp d'entraînement de St. Petersburg, Fla.